

**Administration Communale d'Anderlecht**  
**Aménagement du Territoire / Bâtisses**  
**Monsieur G. Van Goidsenhoven**  
Echevin du Développement de la ville  
Département Urbanisme  
Place du Conseil, 1  
**B-1070 BRUXELLES**

V/Réf : 48599-21472  
N/Réf : AVL/KD /AND-2.199/s.552  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : ANDERLECHT. Boulevard Paepsem, 28-30.  
Transformation d'un show-room.  
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 10/03/2014, sous référence, reçue le 19/03/2014, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 02/04/2014.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection du pont ferroviaire, sis rue du Charroi.

La demande vise la transformation complète d'un show-room en bureau, avec une surhausse très partielle. Un second accès carrossable serait aménagé entre la voirie et le site.

A l'examen de la demande, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact sur le pont classé.

S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de concertation, les remarques qu'appelle la demande (respect du RRU).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies : - B.D.U. – D.M.S. : M. H. Lelievre (+ par mail MM. Th. Wauters, H. Lelièvre, Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger) ;  
- B.D.U. – D.U. : Mme S. Buelinckx.